

## LE GRAND CHAMBARDEMENT DE 1848

Lumina Sophie dite Surprise, fille d’esclaves,  
voit le jour l’année de la liberté!

Lumina Sophie dite Surprise naît en Martinique en 1848, année riche en nombreux bouleversements. C’est l’année de l’abolition de l’esclavage. Une floraison de pratiques nouvelles dans les domaines juridiques, politiques, économiques, sociaux et administratifs, accompagne l’avènement de la liberté pour les trois-quarts des Martiniquais. La naissance de Surprise se place dès le départ dans le cours d’une année marquée par de profonds chambardements.

En cette fin de matinée du lundi 28 novembre 1848, Crémieux Neveu, maire par intérim de la commune du Vauclin, en place depuis le 21 octobre, assure sa permanence pour la réception de ses administrés. Les élections municipales du 23 septembre, pour la première fois au suffrage universel masculin, ont été annulées par le commissaire de la République – c’est-à-dire le gouverneur – pour cause de fraude.

On avait constaté une «*différence considérable entre le nombre de bulletins trouvés dans l’urne et celui des paraphes inscrits par les scrutateurs*»<sup>1</sup>.

En outre l’équipe proclamée élue, de tendance conservatrice, n’avait pas obtenue la majorité absolue. Le commissaire général Perrinon, mulâtre martiniquais, officier d’artillerie, abolitionniste ardent, républicain convaincu et ami de Victor Schœlcher décide de fixer de nouvelles élections au vendredi 11 novembre. Il souhaite et cherche à favoriser l’élection d’une équipe sinon résolument républicaine (car cela apparaît impossible dans cette commune où les

---

1 BOM 21 octobre 1848 acte n°548 page 843.

puissants propriétaires blancs associés aux riches mulâtres sont solidement accrochés) mais du moins composée majoritairement de mulâtres et d'ex-libres de couleur, sans exclusion des propriétaires blancs. Neveu, pourtant riche mulâtre mais de comportement modéré, lui paraît faire l'affaire dans une commune où les anciens propriétaires d'esclaves, blancs et mulâtres, malgré la nouvelle donne politique et sociale dans le pays, tiennent le haut du pavé et où les incidents entre les mélancoliques de l'ancien régime esclavagiste et les nouveaux citoyens sont nombreux.

Dans les deux mois de la période transitoire qui s'est écoulée entre le 26 mars (fin du régime de Louis-Philippe en Martinique dit Monarchie de Juillet) et le 23 mai date de l'abolition de l'esclavage, la tension avait été forte dans la commune. Le jeudi 4 mai, on avait voté au Vauclin, afin de pourvoir au remplacement de conseillers municipaux démissionnaires et du maire M. Dispagne qui venait de mourir. Cela aurait pu être l'occasion d'une ouverture de ce conseil municipal à des libres de couleur se réclamant des opinions républicaines ou à des Blancs acquis ou résignés aux idées d'émancipation et d'égalité. Ce ne fut pas le cas, contrairement à ce qui s'est passé dans quelques autres municipalités. Cette élection partielle laissa donc, insatisfaits au Vauclin, bien des libres de couleur exclus d'une consultation qui ne retient que ceux qui paient l'impôt à un taux conséquent. En effet, ces élections du mois de mai, en Martinique, s'adressent à un collège restreint. Il ne s'agit pas du suffrage universel, mais d'un vote au suffrage censitaire, alors, même que la Seconde République, dès le 3 mars à Paris, a proclamé le suffrage universel masculin, nouvelle connue en Martinique depuis le 10 avril. Voici donc une consultation électorale qui se fit avec les règles de l'Ancien Régime. Bien entendu, ces règles maintenaient l'exclusion de la totalité des esclaves et de la grande majorité des libres de couleur.

Par ailleurs, les milieux colons très actifs dans la commune avaient le soutien zélé du curé de la paroisse. Celui-ci se jetait sans retenue dans le débat politique. Louis Peyrol, âgé de 50 ans, curé de la commune depuis le mois de mars, affichait devant ses fidèles dont une large partie s'enthousiasmait pour la République, ses opinions

monarchistes. Il affirmait qu'il était, lui, royaliste de la tendance la plus conservatrice, celle qui se dit légitimiste, revendique le drapeau blanc, et rêve du retour à l'Ancien Régime et de la restauration de l'ancien ordre nobiliaire. En effet il avait été évêque, aumônier des pages du roi Charles X et aumônier sacristain à la chapelle des Tuileries, sous le régime de la Restauration. Après la révolution de 1830, il accompagna le roi déchu en exil à Prague. Il vit, en 1848, dans la nostalgie de la restauration des Bourbons sur le trône de France et dans la haine des républicains et des royalistes orléanistes. En juillet 1848, il s'opposa violemment au préfet apostolique, Mgr Castelli, allié de Schœlcher et de Perrinon en lui déclarant :

«Moi,... j'attends le retour d'Henry à Paris pour aller reprendre mon poste dans sa famille, où j'ai déjà resté.<sup>2</sup>».

Le mois suivant, il adresse une lettre violente au préfet apostolique qu'il signe : «*L'abbé Peyrol, ancien chapelain du roi Charles X à Paris et à Prague*». Le personnage a donc du caractère et des convictions bien arrêtées sur les événements politiques. Il avait, par exemple, à la date du 8 mai, quatre jours après les élections municipales du Vauclin, écrit au supérieur du séminaire des frères du Saint Esprit en France :

« Les mulâtres sont bien exigeants, bien dissimulés et bien lâches. Les malheurs viendront de là »<sup>3</sup>.

Propos qui ne laissent aucun doute sur ses sentiments négatifs à l'égard d'une politique du changement ni sur sa détermination à combattre le nouveau cours des choses. En pleine campagne électorale, il déclara en chaire, en direction des libres de couleur qui voudraient que «*l'association religieuse et morale*» qu'il mettait en place se prononçât sur la question des discriminations raciales.

« Vous n'êtes que des imbéciles, vous voulez être autant que les Blancs, vous êtes plus qu'eux en sottise... L'orgueil vous étouffe »<sup>4</sup>.

---

2 David (Bernard), Dictionnaire biographique de la Martinique, tome III, 1984 société d'histoire de la Martinique, Fort-de-France, 1984

3 *Idem*.

Ces différentes déclarations très provocatrices étaient bien imprudentes alors que la montée de la tension dans le pays était patente dans une population qui s'impatientait dans l'attente de l'abolition de l'esclavage et de la liquidation de toute une série d'iniquités sociales.

Le curé a été écarté du Vauclin au mois d'août, révoqué, puis réintégré mais il ne demeure pas moins que Perrinon doit gérer une situation politique vauclinoise très délicate encore au mois d'octobre lorsqu'il est relevé, à ce moment, de ses fonctions par le nouveau gouvernement parisien découlant de l'écrasement sanglant de l'insurrection parisienne de juin 1848 dans la capitale.

Le contre-amiral Bruat, nouveau gouverneur prend ses fonctions le 5 novembre et, bien plus sensible aux récriminations des conservateurs, repousse les élections partielles du 11 novembre, d'abord au 16 décembre puis au jeudi 21 décembre. Il s'agit en gagnant du temps de neutraliser Neveu pourtant homme très modéré et peu hostile aux conservateurs; d'ailleurs Bruat le remplace le 1<sup>er</sup> décembre par un fonctionnaire de la direction de l'Intérieur, M. Blanquet<sup>5</sup> qui devient le nouveau maire intérimaire. Bruat flanque ce dernier d'un «*comité spécial pour assister le maire là où il n'existe pas de conseil municipal*» dans lequel on retrouve quelques békés dont Philippe Laguarigue de Meillacq qui fut maire du Vauclin de 1839 à 1847 à l'époque où les colons régnaient avec l'appui de quelques riches mulâtres<sup>6</sup>.

Le Vauclin est donc une commune où l'enracinement des républicains, n'est pas évident en cette année de mutation. L'implantation républicaine se fait difficilement à travers des affrontements peu spectaculaires mais multiples et permanents. La combativité anti-esclavagiste et républicaine, réelle et active s'exprime avec

---

4 David (Bernard), opuscule cité.

5 BOM 1<sup>er</sup> décembre 1848 acte n° 688.

6 BOM 13 décembre 1848.

plus de difficultés qu'à Rivière Pilote, la commune voisine, où le curé est anti-esclavagiste et où les ex-libres de couleur républicains mieux organisés sont plus nombreux à participer au conseil municipal.

Au Vauclin, comme nous l'avons déjà dit sur le plan économique, quelques familles de riches mulâtres étaient parvenues à se faire une place dans la société esclavagiste, propriétaires d'esclaves eux-mêmes et propriétaires d'habitations. C'était le cas de Crémieux Neveu, propriétaire de la riche habitation Sigy. C'est aussi le cas de Téléphore coridon ou de François-Alexandre Gros-Désormeaux. Ces riches mulâtres avaient une attitude bivalente. Ils étaient à la fois, extrêmement soucieux d'égalité avec les blancs (ce qui leur était refusé) et attachés à leur statut privilégié de propriétaires et de possesseurs d'esclaves qui les conduisait à une solidarité de classe avec les colons blancs d'autant plus que la réforme électorale de 1837 en créant les municipalités leur avait réservé quelques places de notables en tant que conseillers municipaux.

Cette double ambiance politique pilotine et vauclinoise a-t-elle marqué Lumina Sophie et sa famille pendant les 20 années post abolitionnistes ? On peut raisonnablement se poser la question, d'autant plus que son oncle, Raymond Symphor Roptus, frère de sa mère Zulma, comme elle ancien esclave de l'habitation du Lau et de Corn (aujourd'hui habitation La Broue), est retenu pour le conseil municipal du Vauclin juste pendant l'année mi 1849 et début 1850. Un conseil municipal qui bien entendu n'est absolument pas radical dans son républicanisme de circonstance.

Le samedi (jour de marché), le dimanche (jour d'office religieux et aussi de marché) et le lundi sont les jours retenus par les nouveaux maires, pour des rencontres et rendez-vous avec la population. Le lundi est un jour particulier pour les travailleurs des campagnes qui se réservent ce jour pour leurs affaires personnelles ou le repos.

---

4 David (Bernard), opuscule cité.

5 BOM 1<sup>er</sup> décembre 1848 acte n° 688.

6 BOM 13 décembre 1848.